

Bulletin Gagner ici n° 2 : Le personnel d'O'TACOS ne se laisse plus rouler

4 mars 2018

Bulletin de l'Union syndicale Solidaires www.solidaires.org / contact@solidaires.org

Gagner ici

5 mars 2018

N°2

Quand on se défend on gagne,
et quand on lutte ensemble, on gagne encore plus

Le personnel d'O'TACOS ne se laisse plus rouler



Ils sont une vingtaine de salarié-es qui travaillent comme caissiers et cuisiniers dans un restaurant parisien sous enseigne O'Tacos. Période d'essai non rémunérées, salaires et heures supplémentaires impayés, absence de congés payés mais aussi coups et insultes de la part du gérant ainsi que harcèlement sexuel sur une employée mineure : l'employeur manie le plus souvent le bâton mais aussi la carotte en allant jusqu'à retirer avec sa carte bleue une partie des salaires en espèces quand la colère du personnel est trop forte, exerçant son emprise sur de jeunes employé-es et des cuisiniers bangladais dépourvus eux de maîtrise du français.

Trop, c'est trop : avec l'aide de SUD Commerce, la grève avec occupation du magasin démarre vendredi 9 février au soir. Le patron tente d'abord de faire reprendre le travail par la violence de ses sbires mais est forcé de reculer face à la détermination du personnel et des militant-es présents. Une négociation s'engage alors mais sa roubardise prend vite le dessus.



Fait rare, le franchiseur, alerté par les médias, prend fait et cause dès le lendemain pour le personnel et désavoue immédiatement les méthodes de son franchisé en mettant fin au contrat qui les unit. Le 12 février, les salarié-es, après avoir obtenu de la part du gérant le paiement d'une partie des salaires de janvier, lèvent l'occupation pour consacrer leur temps à saisir les Prud'hommes entre autre d'une demande de résiliation judiciaire de leur contrat sans attendre la probable liquidation de l'entreprise... que le gérant indélicat a fait depuis redémarrer depuis avec du personnel extérieur à la société et ce au mépris du droit de grève !

Une mobilisation déterminée face à un patron voyou désormais dans le collimateur de l'inspection du travail et de la justice, qui s'appuie sur le savoir-faire et l'engagement syndical, voilà de quoi surmonter tous les obstacles.

Prenons notre avenir en main

Union
syndicale
Solidaires

Tout le monde sait qu'uni-es nous sommes plus fort-es, qu'en agissant ensemble nous avons bien plus de chances de gagner, et que les acquis des un-es sont des points d'appui pour toutes et tous. Mais pour étendre les avancées obtenues ici ou là, pour unifier nos luttes, encore faut-il les connaître : ce ne sont pas les patrons qui vont en faire la publicité, c'est le syndicat qui doit faire ce travail, en utilisant son réseau militant, en mettant les cotisations syndicales des syndiqué-es au service de l'action revendicative !

Le bulletin peut être distribué comme un tract, imprimé en A3 pour les panneaux syndicaux...

Gagner ici

Quand on se défend on gagne,
et quand on lutte ensemble, on gagne encore plus

5 mars 2018

N°2

Le personnel d'O'TACOS ne se laisse plus rouler



Ils sont une vingtaine de salarié-es qui travaillent comme caissiers et cuisiniers dans un restaurant parisien sous enseigne O'Tacos. Période d'essai non rémunérées, salaires et heures supplémentaires impayés, absence de congés payés mais aussi coups et insultes de la part du gérant ainsi que harcèlement sexuel sur une employée mineure : l'employeur manie le plus souvent le bâton mais aussi la carotte en allant jusqu'à retirer avec sa carte bleue une partie des salaires en espèces quand la colère du personnel est trop forte, exerçant son emprise sur de jeunes employé-es et des cuisiniers bangladais dépourvus eux de maîtrise du français.

Trop, c'est trop : avec l'aide de SUD Commerce, la grève avec occupation du magasin démarre vendredi 9 février au soir. Le patron tente d'abord de faire reprendre le travail par la violence de ses sbires mais est forcé de reculer face à la détermination du personnel et des militant-es présents. Une négociation s'engage alors mais sa roublardise prend vite le dessus.



Fait rare, le franchiseur, alerté par les médias, prend fait et cause dès le lendemain pour le personnel et désavoue immédiatement les méthodes de son franchisé en mettant fin au contrat qui les unit. Le 12 février, les salarié-es, après avoir obtenu de la part du gérant le paiement d'une partie des salaires de janvier, lèvent l'occupation pour consacrer leur temps à saisir les Prud'hommes entre autre d'une demande de résiliation judiciaire de leur contrat sans attendre la probable liquidation de l'entreprise... que le gérant indélicat a fait depuis redémarrer depuis avec du personnel extérieur à la société et ce au mépris du droit de grève !

Une mobilisation déterminée face à un patron voyou désormais dans le collimateur de l'inspection du travail et de la justice, qui s'appuie sur le savoir-faire et l'engagement syndical, voilà de quoi surmonter tous les obstacles.

Prenons notre avenir en main

Union
syndicale
Solidaires

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin Gagner ici >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Bulletin-Gagner-ici-no-2-Le-personnel-d-O-TACOS-ne-se-laisse-plus-rouler>